

Image not found or type unknown



## Divorce par consentement mutuel

Par **Visiteur**, le **22/08/2015** à **18:20**

Bonjour voilà je vous explique ma situation de divorce

Actuellement nous somme séparer légalement depuis 1 ans moi j ai un avocat et mon ex 1 également elle dispose de l aide juridictionnel nous nous somme mis d accord sur la pension et nous somme en consentement mutuel maintenant divorce a l amiable, mais voilà mon avocat fait bien son travail mais de son cote il reste juste un document a signée et son avocat traîne je ne sais comment faire pour accélérer la procédure il y a qu un passage devant le juge est nous somme divorce  
merci de votre réponse